

Doc en stock

**Des élus
sur le grill**

L'actualité en direct

**La chance est avec
moi**

À suivre

**Insécurité
sentiment ou réalité ?**

HIVER 2024-2025

ZIGZAG

Le magazine de la Ville de Chancelade

N° 18

JANVIER

FEVRIER

MARS

2025

2024
2025

Votre conseil municipal vous
présente ses vœux de santé, de paix et
de bonheur pour l'année nouvelle



**VŒUX DE LA
MUNICIPALITÉ**

Vendredi 17 janvier, 18 h 30
Centre culturel & événementiel



mairie-chancelade.fr



Votre sommaire

Janvier / Février / mars 2025

En harmonie

P. 4 Intercommunalité
ACTION... RÉACTIONS

L'essentiel

P. 6 Finances
UN BUDGET QUI RASSURE

Doc en stock

P. 8 Chancelade 2030
DES ÉLUS SUR LE GRILL 

Décryptage

P. 10 Qualité de vie
LA COULEUR VERTE DE CHANCELADE

Nouveaux outils

P. 12 Hameaux & Quartiers
À PORTÉE DE BAFFES

P. 14 L'AUBERGE ESPAGNOLE

Future composé

P. 16 Mobilités
MÉLODIE EN SOUS-SOL

L'actualité en direct

P. 18 Chancelade service +
LA CHANCE EST AVEC MOI

Focus

P. 20 Famille
DU NOUVEAU À L'OUEST

P. 21 Logement
LE PROJET DES GRÈZES

Nouveaux horizons

P. 23 Attractivité
PLUS BELLE LA VILLE

À suivre

P. 24 Sécurité
DU SENTIMENT À LA RÉALITÉ

Grand angle

P. 26 Police municipale
UNE BIENVEILLANTE FERMÉTÉ

P. 27 Clos des Reynats
UNE SALLE EN QUESTION

Ensemble

P. 28 Entre nous
PAUSE CAFÉ

P. 29 Ex-Champidor
DES RECLASSEMENTS EN VUE

Mieux vivre

P. 30 Amicale laïque
UNE OFFRE RAJEUNIE ET
POUR TOUS LES GOUTS

Agenda

P. 32 DE JANVIER À MARS

Libre expression

P. 34 La page de l'opposition
X
..

Utile & pratique

P. 34 État civil du 23 aout au
10 DÉCEMBRE 2024

La chronique

de Pascal SERRE / Maire de Chancelade



L'année 2025 de l'espérance à la confiance

Voici qu'une nouvelle année s'offre à nous, celle de 2025. De l'espérance partagée il y a cinq ans, nous passons doucement et assurément à la confiance.

Je ne reviendrai pas sur l'année écoulée que votre magazine *Zigzag* a largement relatée.

Parlons du futur qui ne peut que nous rassurer et nous rendre serein face à un avenir général plus gris et oppressant.

Voici que s'installent concrètement les projets patiemment élaborés depuis trois ans et calibrés à nos possibilités, notamment financières.

Les finances ! Elles sont au beau fixe et pour longtemps aussi vrai que les municipalités prochaines tiennent le cap fixé.

L'engagement de créer une police municipale lors des vœux précédents a été tenu.

Notre premier engagement politique est de respecter la parole donnée. C'est ainsi que l'espérance cède à la confiance.

Les outils mis en place en 2010 – *Hameaux & Quartiers* et *Chancelade Service Plus* – ont fait leurs preuves, mais demandent d'être éloignés de la naphthaline qui est en embuscade. Nous y travaillons, notamment par une gestion dématérialisée et un suivi des interventions lisibles sur le site de la commune.

Nous engagerons le plan d'accessibilité et de rénovation de la voirie communale et de l'espace public ; un diagnostic avait été effectué en 2011, et malgré l'obligation faite par la loi

du 11 février 2005, aucune suite n'avait été engagé jusqu'à aujourd'hui.

Lesancements des programmes de logements, rue des Fleurs, aux Grèzes et à Chercuzac vont s'enchaîner.

Les balcons de Majourdin seront ouverts au public dès cet été. Tout comme sera présenté le plan de mobilités qui amènera à ouvrir l'aménagement et l'embellissement de l'avenue Jean Jaurès et du parvis de l'école élémentaire, tout comme la seconde tranche de la voie douce qui reliera en 2027 les Maines à Château-l'Évêque.

Ainsi, le projet *Chancelade 2030* commencera à voir le jour, même si cet ensemble d'ambitions, par les contraintes règlementaires, techniques et financières nous rappellent à un meilleur ordre. C'est aussi la méthode de travail qui veut associer les Chanceladais, donc ouverte au dialogue et au débat, qui oblige à prendre le temps de l'écoute et de l'arbitrage. Mais, là encore, avec une patiente compréhension réciproque, l'espérance cède à la confiance.

Et puis, je ne l'oublie nullement, il y a toutes les petites misères de la vie quotidienne auxquelles les services communaux apportent les meilleurs réponses : nids-de-poule, prolifération des sangliers et des rats, les incivilités, l'entretien de nos espaces publics... et j'en passe. Oui, cette année 2025 nous verra passer de l'espérance à la confiance. ■

Intercommunalité ACTION.. RÉACTIONS

Après la lecture de l'étude menée par la Ville de Chancelade sur l'intercommunalité¹, Jacques Auzou, président du Grand Périgueux, et Pascal Serre, maire de Chancelade se sont rencontrés. Ensemble, ils ont regardé l'avenir avec des convictions communes et partagées.

En transmettant à Jacques Auzou, président du Grand Périgueux les résultats de l'enquête concernant l'image qu'avaient les Chanceladais de l'intercommunalité, le maire de Chancelade mettait quelque peu les pieds dans le plat.

“ Une bonne volonté partagée

Atypique, mais pragmatique, se voulant honnête et transparent, Pascal Serre souhaitait amener à une amélioration des relations entre l'intercommunalité et sa commune ainsi qu'une meilleure perception des Chanceladais sur les services rendus par le Grand Périgueux.



À L'INITIATIVE DU GRAND PÉRIGUEUX, LES ÉLUS COMMUNAUX DE L'OUEST DE L'AGGLOMÉRATION SE SONT RETROUVÉS AU CENTRE CULTUREL DE CHANCELADE

Si le président du Grand Périgueux a déploré les absences du maire de Chancelade dans les instances intercommunales il a entendu le diagnostic et la bonne volonté de Pascal Serre et des élus chanceladais d'y apporter ensemble des réponses concrètes et rapidement.

“ Une arrivée sous le signe de la surprise

Lors des échanges le président du Grand Périgueux a rappelé que « *précédemment les municipalités n'étaient pas porteuses de projet compatible avec l'intercommunalité et que les choses ne pouvaient pas bouger d'un coup de baguette magique* ».

À SAVOIR

GRAND PÉRIGUEUX : MARYLINE RENAUD INSTALLÉE



Le jeudi 14 novembre dernier, Maryline Renaud a été installée au **conseil communautaire du Grand Périgueux** avec les 82 autres conseillers des 43 communes de l'intercommunalité. Elle siègera aussi à l'Office intercommunal du tourisme du Grand Périgueux et accompagnera le maire dans le suivi des dossiers propres à la commune de Chancelade.

À SAVOIR

GRAND PÉRIGUEUX : UNE MEILLEURE INFORMATION



Pour répondre aux besoins d'information des Chanceladais sur l'intercommunalité, il a été procédé à la mise en place **de 2 points d'information** à la mairie et au centre culturel. Vos conseillers communautaires - Pascal Serre et Maryline Renaud - peuvent être contactés auprès de Zhora Hammam au 05 53 07 91 00 ou par courriel à : cabinet.maire@chancelade.fr.



LES ÉLUS CHANCELADAIS LORS D'UNE
RENCONTRE
AVEC LE GRAND PÉRIGUEUX

Tout comme l'élection surprise de la municipalité en 2020 demandait à ce que celle-ci prouve ses capacités à gérer efficacement la commune. Pour le président du Grand Périgueux : « on n'investit pas des millions d'euros sans des garanties de sérieux... »

“ L'intercommunalité au quotidien

Par ailleurs, le président du Grand Périgueux s'est ému que l'on imagine que l'intercommunalité ne fasse rien alors que Chancelade, comme toutes autres communes, bénéficie de nombreux services et accompa-



Parole de président

Je me tiens à la disposition de Monsieur le maire pour organiser avec lui, à Chancelade, une rencontre avec la population et expliquer le rôle que joue le Grand Périgueux dans la vie des habitants de Chancelade et de l'agglomération. »

Jacques AUZOU
Président du Grand Périgueux

gnement dans la vie quotidienne des habitants. Pour le maire de Chancelade : « il y a seulement un véritable souci de communication... »

“ Des engagements pour Chancelade

Dans les jours qui ont suivi cet entretien, une lettre officielle du Grand Périgueux a confirmé la programmation des constructions d'une crèche et d'un centre de loisirs, devenues au fil du temps une fake news.

Les questions de l'achèvement de la voie verte et de la passerelle entre Chancelade et Marsac-sur-Isle ont été évoquées et seront traitées en fonction de critères techniques, mais surtout financiers.

Si le Grand Périgueux reste attentif, il importe aux communes concernées de s'accorder sur leur propres visions et engagements budgétaires.

Pour les élus communautaires de Chancelade la feuille de route est désormais plus claire et concrète. ■

¹ Voir zigzag n° 17

À SAVOIR

GRAND PÉRIGUEUX : UN CITOYEN ENGAGÉ



Représentant la Ville de Chancelade au **Conseil de développement du Grand Périgueux** Jean-Paul Croisard est un assidu de ses réunions. Il est plus particulièrement inscrit à la commission environnement et développement durable. Le vice-président de l'Amicale laïque de Chancelade se félicite du climat de travail qui lui permet de partager sa passion et développer ses connaissances.

Finances

UN BUDGET QUI RASSURE

Alors que la crise des comptes publics de l'État frappe les communes, la Ville de Chancelade prépare son budget 2025 avec responsabilité et sérénité. La souveraineté financière trouvée dès 2022 se traduit par la capacité à surmonter les épreuves imposées au nom de la solidarité tout en engageant son programme d'investissements paisiblement et assurément.

Depuis l'été dernier, nous prenons acte de la situation des comptes publics de la France et des critiques de nos gouvernants sur la gestion des collectivités locales ; l'appel à l'effort de celles-ci à la réduction des déficits et à une meilleure gestion de leurs budgets ne sont pas une surprise.

La Loi de finances de 2025 confirme en tout points cette situation. Pour Chancelade, après une profonde réorganisation de ses finances dès 2021 et des résultats reconnus (voir tableaux page 7) la commune est à l'abri des mauvaises surprises à venir.

“ Un budget raisonné et prudent

Ainsi, dès la rentrée de septembre, les élus et les services se sont attachés à préparer un budget 2025 de prudence excluant toute hausse des impôts et assurant les missions de services publics auxquelles les Chanceladais sont attachés. Fort heureusement, l'anticipation de



NICOLAS VITEL, DGS, ET FABIENNE AGENEAU, RESPONSABLE DES FINANCES, PRÉSENTANT AU MAIRE ET À L'ADJOINTE AUX FINANCES LE BUDGET 2025

la situation qui s'impose a eu pour principal résultat de bénéficier d'une structure financière particulièrement saine qui se confirme pour l'année 2025.

Pour le maire, Pascal Serre : « *les projections pour les trois prochaines années confirment le cercle vertueux tout en assumant les "coups de canif" de l'État sur nos finances.* »

Ce sont aussi les subventions des Collectivité territoriales et de l'État qui vont se réduire.

“ Pas de hausse des impôts

Ainsi, si les quatre années écoulées ont permis, avec succès, de remettre de l'ordre dans l'action municipale, les ambitions portées dans le projet de territoires *Chancelade 2030* feront l'objet d'ajustements dans leurs programmations ; la règle d'or de la municipalité étant de ne pas augmenter les impôts.

C'est sur ces bases que le conseil municipal débatera et votera avant le 15 avril le budget 2025.



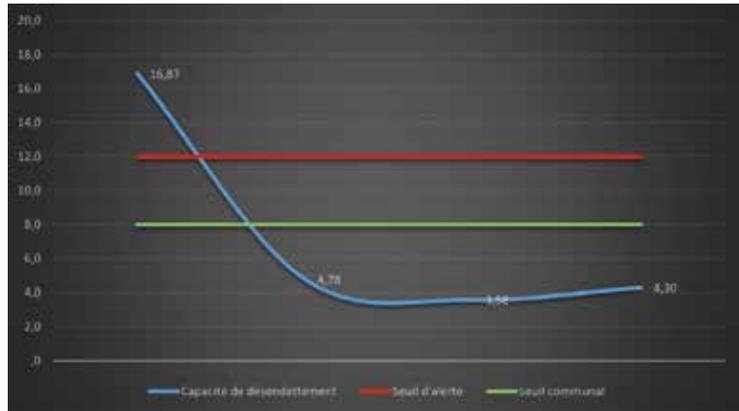
Parole d'élue

« Il ne faut pas rêver, le service public n'est pas synonyme de gratuité. Il a un coût. Ce dernier est assumé en grande partie par l'impôt. À charge de la commune d'organiser et optimiser ses moyens au mieux des intérêts des Chanceladais. »

Marie-Laure FAURE

Maire-adjointe déléguée
aux finances et l'administration générale

Pour comprendre Quelques chiffres SUR LA SITUATION FINANCIÈRE DE CHANCELADE TABLEAUX ÉTABLIS PAR

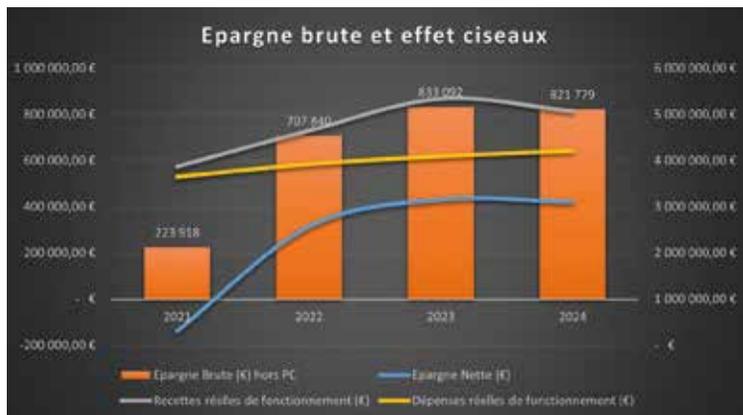


Parole d'élus

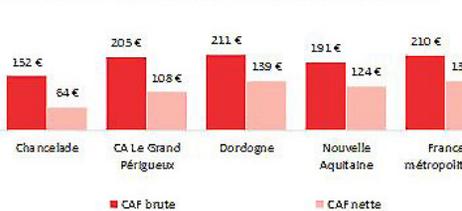
« Depuis 2021, nous avons trouvé l'oxygène financier par le désendettement et, il est vrai, le recours à l'effort fiscal des Chanceladais. Le déclin entamé dès 2019 est non seulement enrayé, mais le cercle vertueux s'est durablement installé. Une situation qui demande à être surveillée et donc maintenue durant les prochaines années.»

Pascal SERRE

Maire



Capacité d'autofinancement (CAF) par habitant – brute et nette



source : Balance Comptable des Collectivités, 2023

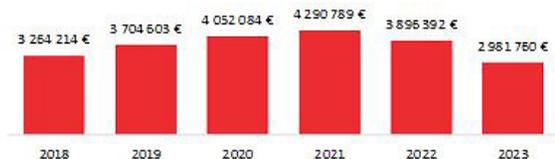
Évolution de l'encours de la dette



Évolution de la capacité d'autofinancement brute



Évolution de l'encours de la dette



Source : Balance Comptable des Collectivités, 2023



DES ÉLUS SUR LE GRILL

Les premières rencontres de Chancelade se sont tenues le samedi 30 novembre dernier au centre culturel & événementiel. Suivies par une soixantaine de personnes, elles ont fixé le cap du projet de Territoires *Chancelade 2030* sur les 5 prochaines années.

Les élus installés sur le podium de l'Espace culturel n'en menaient pas large pour ce grand oral face au public chanceladais. Si la transparence et l'authenticité animaient les élus, ceux-ci pouvaient s'attendre à une contradiction.

Animées par le journaliste Hervé Chassain, ces premières rencontres ont été l'occasion de conforter les citoyens et de débattre sur les choix, leur programmation et leur financement.

C'est la question du complexe sportif qui a enflammé quelques esprits. Extraits choisis : "on veut un paddle ? on veut un troisième court de tennis couvert ? on ne



DEVANT UN PARTERRE D'UNE SOIXANTAINÉ D'INSTITUTIONNELS ET HABITANTS DE LA COMMUNE, ANIMÉS PAR HERVÉ CHASSAIN, JOURNALISTE, LES ÉLUS RESPONSABLES D'ATELIERS ONT ÉTÉ MIS SUR LE GRILL

peut pas continuer à attendre quand la vétusté des installations est évidente."

L'avenue Jean Jaurès a tout autant allumé la mèche avec son projet de sens unique. Enfin, un administré s'est plaint du "peu de place accordé à l'environnement durable".

« *Nous avons entendu*, a conclu le maire, *les nombreuses interrogations auxquelles nous devons répondre tout au long de l'année 2025. Il nous faut les intégrer au mieux en privilégiant l'action publique qui repose sur l'intérêt commun.* » ■



mairie-chancelade.fr



Marie-Laure FAURE
Adjointe aux finances et à l'administration générale

Côté finances : adapter les voiles

Durant les trois années écoulées, nous avons assaini et mis en ordre nos finances afin de répondre aux besoins d'investissements. Aujourd'hui, la commune présente les conditions indispensables et sérieuses à la réalisation du projet de territoires *Chancelade 2030* sans faire appel à la fiscalité et en utilisant le levier de l'emprunt avec modération durant les cinq années prochaines. La programmation tient compte de ces conditions, ce qui explique une durée de réalisation que l'on peut juger comme longue.

Présentation des projets programmés qui sont en cours de validation pour la période 2025 à 2030. Les ateliers poursuivront leur activité afin d'en assurer le suivi.

2025-2030 **9 M€**



Complexe sportif
Sécurisation et embellissement des extérieurs
Paddle
Gymnase

2025 **0,2 M€**



Balcons de Majourdin
Sécurisation et embellissement des extérieurs
Paddle
Gymnase

2025-2027 **0,5 M€**



Voie douce
Seconde phase reliant Les Maines à Beauironne

2025 **40 000 €**



Police municipale
Mise en place janvier 2025

2028 **150 000€**



Crèche
Ouverture pour septembre 2028

2028 **150 000€**



Centre de loisirs
Ouverture pour septembre 2028



2025 **10 000 €**



Logement pour tous
Création pour le 1^{er} mars 2025

2025 **20 000 €**



La Boussole
Création pour septembre 2027

Budget estimatif d'investissement global

13 M€

Financement sur 5 ans

Subventions :

4,5 M €

Emprunt :

5 M €

Autofinancement :

3,5 M €

2025 **1,5 M€**



Plan d'aménagement de la voirie et des espaces publics
Début du PAVE 1^{er} mars 2025

2026-2032 **0,1 M€**



Cœur de village
Modernisation de la Poste
Ouverture commerce

2025 **1 M€**



Avenue Jean Jaurès
Début des travaux à la entrée 2025 en liaison avec l'étude sur les mobilités

2025-2030 **0,3 M€**



Valorisation patrimoine
Allée des ifs
Chapelle du Puy
Sentiers culturels
Valorisation site de l'abbaye

 Budget d'investissement

 Budget de fonctionnement

Qualité de vie

LA COULEUR VERTE DE CHANCELADE

Plan sur les mobilités, poursuite de la Voie douce, création d'un cœur de village et des Balcons de Majourdin, tous répondent aux attentes des jeunes familles chanceladaises : redonner sa place à l'humain.

Le développement de l'habitat de Chancelade, depuis une cinquantaine d'années, n'a pas été accompagné d'une vision claire de l'augmentation du trafic, mais aussi de l'évolution des modes de déplacements.

Pour Daniel Lagoutte, adjoint aux Territoires et au Développement durable : « *cette absence d'anticipation a mené à un développement anarchique de la circulation, notamment sur le centre ville considéré au fil des années comme une voie délestage. Le projet d'aménagement et d'embellissement de l'avenue Jean Jaurès nous a amené à élargir ce projet en tenant compte de l'ensemble du centre ville, ce qui a naturellement retardé la mise en œuvre des travaux.* »

De même, pour Maryline Renaud, adjointe en charge de la création d'un véritable centre bourg « *il aurait été incohérent de ne pas intégrer ce projet dans un plan global de pacification des mobilités ; nous devons être cohérent sur l'ensemble des projets.* »

C'est ainsi que le cabinet Iris Conseil a mené une étude de circulation intégrant la situation actuelle et des scénarii alternatifs qui seront présentés aux Chanceladais lors d'une réunion publique courant février.

“ Passer du goudron au verdissement

« Cette réunion, reconnaît le maire, Pascal Serre va être l'occasion de



LORS DE LEUR VISITE DE CONTRÔLE, LES AGENTS DU GRAND PÉRIGUEUX ONT SALUÉ LE TRAVAIL RÉALISÉ SUR LA VOIE DOUCE

confronter des points de vues témoignant de deux visions de la commune ; la première étant celui du conservatisme, et la seconde celle du changement. Naturellement, la municipalité ne souhaite rien imposer d'autres que l'intérêt général, mais il nous faut regarder devant et accepter les plus jeunes avec leurs modes de vie. »

À SAVOIR

LA VOIE DOUCE EN MODE CHANTIER



Tant vers Chercuzac que vers les Maines **la voie douce** est achevée dans sa première phase. La seconde, partant des Maines jusqu'à Beauronne sera présentée en 2025 et les travaux seront programmés sur la période 2025-2026..

À terme, sur 7,2 kilomètres elle constituera un axe structurant majeur entre Château-l'Évêque et Marac-sur-l'Isle. Elle sera accompagnée par l'aboutissement de la Voie verte. La passerelle traversant l'Isle est en cours d'étude.

À SAVOIR

QUID DES DOSSIERS SÈCHERESSE ?



Le recours de contestation **auprès du tribunal administratif** portée par le cabinet d'avocats Xavier Boissy est en cours d'instruction. Le délai de réponse est de l'ordre de 12 mois. Quelque soit le jugement rendu, les arguments qui l'accompagneront seront à analyser à la loupe et ferons jurisprudence pour le futur. Ce sont 40 maisons de la commune qui sont concernées par ce que nous continuons à considérer comme une catastrophe.

Au vu des résultats de l'état des lieux effectué par *Iris Conseil*, et en cohérence avec le plan d'accessibilité et de rénovation de la voirie et des espaces publics (voir page 10) il a été proposé trois variantes sur l'avenue Jean Jaurès (voir ci-contre), en privilégiant le verdissement tant attendu par les plus jeunes.



Pour Pascal Serre, maire, « le cabinet *Iris Conseil* a intégré dans ses propositions les évolutions consécutives au développement de l'habitat dans

les dix prochaines années, en fonction des programmes de constructions déjà inscrits, soit quelques 250 logements. Cette dynamique entrainera une mutation sociologique et générationnelle qu'il faut, pour une fois, anticiper. Il y va de l'avenir de toute la commune. »

Pour la municipalité, la priorité est à la qualité de vie de tous, en tenant compte des attentes de ses contemporains. ■



Pour comprendre l'avenue Jean Jaurès GÉNÉRALITÉS

L'avenue Jean Jaurès présente un trafic moyen de 2 330 véhicules par jour dans les 2 sens.

Les flux majeurs sur la commune sont sur la RD 710 avec 23 000 véhicules/jour côté Périgueux, 15 000 véhicules/jour côté Marsac, 12 000 véhicules/jour côté Annesse.

Les flux sur la D 1 sont plus modérés avec 4 500 véhicules/jour.

L'avenue Jean Jaurès présente aux heures de pointe du matin et du soir des trafics modérés compris entre 90 et 140 véhicules.

Pour comprendre l'avenue Jean Jaurès PROPOSITIONS

1 Sens unique descendant débutant au niveau de l'école élémentaire.

En parallèle, sens unique montant aux Combeaux.

Mise en sens unique de la rue des Libertés en direction de l'avenue Jean Jaurès.

2 Sens unique montant débutant au niveau de la zone commerciale

En parallèle, sens unique descendant de la rue des Combeaux.

3 Sens unique convergent avec un sens unique descendant sur l'avenue Jean Jaurès débutant à partir du carrefour de la zone commerciale jusqu'à la rue des

À SAVOIR

CLOS DES REYNATS : DÉBUT DES TRAVAUX



Après trois années d'instruction, la construction du Clos des Reynats a été engagée début novembre. La livraison des 68 logements portée par Domofrance est prévue pour le début de l'année 2026. Par avance, nous nous excusons pour les désagréments causés par les travaux, plus particulièrement auprès des riverains qui bénéficient d'un groupe de suivi piloté par la Ville de Chancelade.

À PORTÉE DE B

Deuxième tour de Chancelade en novembre pour *Hameaux & Quartiers*. Pas moins de 130 Chanceladaises et Chanceladais ont participé à un exercice de démocratie qui mettait le maire "à portée de baffes". Ambiance et résultats.

On ne peut pas dire que les réunions de *Hameaux & Quartiers* sont sans intérêt. C'est une bonne occasion d'entendre battre le cœur de Chancelade, et surtout de ses habitants.

Le maire, Pascal Serre, avait tenu à animer les quatre rencontres, accompagné par la première adjointe, Maryline Renaud, et les représentants des services municipaux.

Avec humour, il a reconnu qu'il se mettait ainsi à portée de baffes.

« Je sais trop bien, explique-t-il, que tout n'est pas parfait et que mon rôle ne se limite pas aux satisfactions qui les conforte. Je considère davantage avancer avec les critiques qu'avec les compliments. »

Une démocratie qui se veut efficace

Ce second Tour de Chancelade s'est réduit à quatre rencontres au lieu de huit l'an passé. Une question d'efficacité, compte-tenu de l'expérience qui a vu nombre de

sujets communs à plusieurs lieux de la commune. Au final, la décision a eu ses résultats, avec une fréquentation moindre mais une meilleure intégration des problématiques.

Les Grèzes vent debout

La première rencontre fut celle qui couvrait du Puy de l'Arche aux Mataux soit 3 hameaux et quartiers.

Le débat a été porté sur la construction aux Grèzes de 38 logements (voir page 21). Des riverains se sont plaint de n'avoir pas été informé plus avant. Le maire a répondu que « le projet n'était pas municipal, mais privé, que le projet avait été porté à sa connaissance au début de l'été et que les règles d'urbanisme avaient été respectées. »

Ceci dit, un groupe de suivi du projet sera mis en place en début d'année avec le promoteur et des riverains pour accompagner les questions légitimes de ces derniers :



RÉUNION DU JEUDI 7 NOVEMBRE
CŒUR CACHÉ DE LA COMMUNE



RÉUNION DU JEUDI 28 NOVEMBRE
LE CŒUR DE VILLAGE ET SA PÉRIPHÉRIE

voisinage et insertion dans les Grèzes, circulation et stationnement.

Et le maire de souligner : « ce projet conforte notre demande de sécurisation et requalification de la route départementale auprès du Conseil départemental. »

Les participants ont pris acte des actions menées par la commune depuis une année en matière de sécurisation et d'entretien de la voirie, plus particulièrement sur la route qui traverse le Puy de l'Arche.

BAFFES



RÉUNION DU JEUDI 24 OCTOBRE
AUX CONFINS DE LA VALLÉE
DE LA BEAURONNE



RÉUNION DU JEUDI 14 NOVEMBRE DE
LA VALLÉE DU GOT À LA VALLÉE DE
L'ISLE

Les Bois Ouest et Est : une mutation générationnelle

Urbanisée à la fin des années soixante-dix au cas par cas, sans que soient pris en compte les questions de l'assainissement et des eaux pluviales, sans connexion sociale avec le centre ville, ce secteur présente une mutation générationnelle avec l'arrivée de jeunes actifs. C'est, ainsi, une population qui demande du lien social,

tout en exprimant ses soucis quotidiens.

Les participants se sont félicités de cette rencontre et souhaitent être davantage sollicités. Une dizaine d'entre eux s'est inscrit à l'atelier dédié à la rénovation de la voirie.

De la vallée du Got à la vallée de l'Isle

C'était une rencontre aux multiples projets, notamment sur la plaine de Chercuzac, mais pas seulement.

Le projet de construction de 150 logements a été légitimement posé ; le maire a indiqué que *« ce projet a été retardé afin que la commune puisse en mesurer et anticiper les effets et que le promoteur revoit pour partie sa copie... »*

Là-encore, le maire a invité les riverains à participer au groupe de travail qui sera mis en place en début d'année afin d'accompagner et suivre les trois années durant lesquelles se réaliseront les constructions. Cette méthode de concertation engagée pour la résidence des Reynats et pour les Grèzes a porté ses fruits pour tout le monde.

Le maire a mis en avant que *« ce projet justifie pleinement les nombreux autres projets que sont la crèche et le centre de loisirs, la réhabilitation du complexe sportif, la sécurisation et la création de mobilités douces tant attendues par les riverains... »*

Le coeur de village et sa périphérie

Dernière rencontre, le jeudi 28 novembre, avec les habitants du centre ville.

Si le sujet majeur était le projet d'embellissement et sécurisation de l'avenue Jean Jaurès qui a vu des points de vue divergents exprimés, c'est les projets de Maryline Renaud de créer un véritable cœur de village autour du centre culturel et les Balcons de Majourdin qui ont suscité un intérêt positif et général.

« C'est un projet jamais planté, qui a fait l'objet d'une demande sur toute la commune » a expliqué la première adjointe avec son dynamisme habituel. *« Un projet qui s'inscrit dans la durée, a repris le maire, et rejoint la prise en compte du plan de mobilité et l'accueil de nouvelles activités qui sont étudiées par la Chambre de commerce et d'industrie de la Dordogne. »*

Les questions de sécurisation évoquées, notamment sur Font-Reine, mais aussi sur l'avenue des Reynats doivent être prises en compte.

Le maire a invité les habitants à se rapprocher de lui pour répondre plus concrètement et efficacement.

« Et oui, a répondu le maire, je suis bel et bien à portée de baffes, et c'est normal. »

Ouvrir Chancelade par le dialogue

En conclusion, ce second tour de Chancelade a favorisé les échanges entre élus et habitants et poursuit la volonté municipale d'ouvrir Chancelade à tous. Et cette fois, les baffes se sont faites moins nombreuses ; les projets redonnant à tous le goût pour le travail et la fierté d'être chanceladais. ■



Mis en place dès l'automne 2020, le dispositif *Hameaux & Quartiers* est un outil d'information et de dialogue de grande proximité avec la municipalité. Le second tour de Chancelade a souligné qu'il était peu visible et accessible aux Chanceladais. Retour sur images.

Nombre de Chanceladaises et Chanceladais participant aux différentes réunions proposées par *Hameaux & Quartiers* avouait ne pas connaître clairement le dispositif et ses élus référents, véritables médiateurs entre eux et leur municipalité.

“ Entendre, proposer, dialoguer et agir sur les soucis du quotidien

Il est vrai que cette initiative a déjà quatre années et qu'elle est progressivement presque tombée dans l'oubli.

« Face au sentiment d'abandon ressenti par les Chanceladais, témoigne le maire, Pascal Serre, nous avons voulu répondre par le visage et le nom d'un élu qui s'est engagé à être disponible et attentif à tout ce qui relève de la vie quotidienne et des rapports avec les services municipaux sur un secteur géographique précis. »

Ce dispositif original et inédit est une sorte d'auberge espagnole dans laquelle les Chanceladais doivent trouver leurs élus au plus près et au mieux de leurs petits et grands tracas. À utiliser sans modération. ■



Parole d'élus

Au début, j'ai été souvent sollicité ; un peu moins aujourd'hui. Le dispositif Hameaux & Quartiers m'a permis de mieux connaître mes voisins, et au-delà.

Le contact direct me convient très bien, mais j'aime surtout pouvoir agir et donner des réponses.

Je reconnais que c'est pas tous les jours faciles et qu'il faut être tenace.

Les sujets que j'entends touchent souvent à l'entretien de la voirie et des espaces publics, aux petites incivilités. Il faut oser entendre et calmer le jeu.

Là-encore, ce n'est pas toujours facile. Mais, c'est diablement motivant.»

Yves THOUVENIN
DE VILLARET

Conseiller municipal, médiateur de Hameaux & Quartiers

L'AUBE

- LES ANDRIVAUX, LAVA...
LES VALADES, CHEMIN...
Bernard CHAUMOND
- LES MAINES, CURILL...
FONT REINE, LES CO...
L'ABBAYE, LE CENTR...
L'AVENUE DES BOIS...
Edith TOULLIER
Jean-Luc LAPEYRONNIE
- LE VILLAGE DE LESPINASSE,
LA CLAVELLERIE, MAJOURDI...
LE PAS DE L'ANGLAIS (NORD...
Daniel LAGOUTTE
- TERRASSONNIE, LES MICHELOTS...
TOUT VENT, LES LANDES, LE SO...
LES PETITES FONTAINES, LA CR...
POT PERDU (SUD)
Eric ANDRÉ
- CHERCUZAC, LES CREUSES,
LES GARENNES, LE PAS DE...
Maryline RENAUD



En savoir plus ?

Contactez Zohra Hammam au 05 53 07 91 00

cabinet.maire@chancelade.fr

GRANDE ESPAGNOLE



Avec panneau pocket, restez informé !

- Il vous suffit de télécharger gratuitement l'application sur votre téléphone en recherchant PanneauPocket sur App Store ou Google Play.
- Pour les habitants d'une municipalité, l'utilisation de l'application PanneauPocket est simple. Il suffit d'entrer le nom de sa commune et de cliquer sur un cœur pour l'ajouter à ses favoris et recevoir une notification en cas d'actualité. Les messages sont rédigés par la ville qui a souscrit un abonnement.



Paroles d'élus

« Nous avons été élus pour répondre aux attentes de tous les Chanceladais et... Chanceladaises. C'est un engagement et un devoir de tout les instants Tous les élus sont concernés.

Hameaux & Quartiers met chaque élu au plus près des habitants et doit entendre, faire remonter les demandes, tout en veillant à ce que chacune soit prise en compte.

Nous devons nous soumettre à l'exigence du résultat concret.

Ce n'est pas le plus facile, mais c'est ainsi que notre commune sera encore plus fraternelle, et attractive. »

Fatahi KUYÉ

Maire-adjoint délégué à la coordination du groupe majoritaire



« Nous avons été élus pour répondre aux attentes de tous les Chanceladais et... Chanceladaises. C'est un engagement et un devoir de tout les instants Tous les élus sont concernés.

Hameaux & Quartiers met chaque élu au plus près des habitants et doit entendre, faire remonter les demandes, tout en veillant à ce que chacune soit prise en compte.

Nous devons nous soumettre à l'exigence du résultat concret.

Ce n'est pas le plus facile, mais c'est ainsi que notre commune sera encore plus fraternelle, et attractive. »

Christophe MARCHIVE

Conseiller délégué aux cérémonies, médiateur de Hameaux & Quartiers

**obligation
urgente**

Mobilités

MÉLODIE EN SOUS-SOL

La loi du 11 février 2005 oblige les communes comme Chancelade à mettre en place un agenda d'accessibilité programmée. Si les anciennes municipalités ont respecté cette disposition, elles n'ont pas engagé les travaux. Ce sera fait à partir de 2025.

mairie-chancelade.fr

On a beau dire, mais, après l'absence de réalisation obligatoire d'analyse des besoins sociaux par les municipalités précédentes, voici que la Ville de Chancelade se voit confrontée à un autre sujet : le non respect de la loi du 11 février 2005 qui lui fait obligation de mettre en place un agenda d'accessibilité programmée.

Certes, un diagnostic portant sur la voirie et les espaces publics avait été mené en... 2011 ; mais aucune suite concrète n'avait été programmée.

Une situation qui s'est révélée, il est vrai, trois années après l'entrée en fonction de la nouvelle municipalité, dans le cadre de l'étude sur les mobilités.

“ On dira que c'est l'héritage

Pour le maire, Pascal Serre : « On dira que c'est l'héritage...comme pour l'analyse des besoins sociaux, nous avons décidé de nous mettre en conformité avec la loi, et nous engagerons cet agenda durant l'année 2025.»

Cette décision oblige la commune à inscrire dans son budget



LA COMMUNE DE CHANCELADE POSSÈDE UN IMPORTANT RÉSEAU ROUTIER QUI EST APPELÉ À SE DÉVELOPPER DANS LES PROCHAINES ANNÉES
VUE SUR LE QUARTIER DES COMBEAUX

à venir les frais qui sont évalués à 15 000 €, sans compter la programmation des travaux fixés en 2011 à... 1 million d'euros.

Pour Daniel Lagoutte, adjoint délégué aux Territoires et Développement durable : « c'est une nouvelle contrainte financière, mais aussi stratégique et technique qu'il nous faut rapprocher et conjuguer avec l'étude menée sur les mobilités.»

“ Se mettre de suite en conformité

Pour Marie-Laure Faure, adjointe aux finances et à l'administration générale : « c'est une priorité réglementaire qui oblige à prioriser l'agenda d'accessibilité pro-

grammée dans notre budget de 2025.» Et celle-ci de dire : « plus le temps passe, plus les surprises surgissent ; c'est un peu mélodie en sous-sol.»

Conscient de la nouvelle donne, le maire rappelle : « on ne rattrape pas trente ans de paupérisation d'un coup de baguette magique. »

Dans un premier temps, un cabinet spécialisé sera retenu afin d'actualiser le diagnostic effectué en 2011 ; une programmation de mise en conformité sera proposée globalement, puis quartier par quartier ; les travaux devront tenir compte de la capacité financière de la commune et s'étaleront vraisemblablement sur une décennie. ■

À SAVOIR

SOL DE DÎME : 3 NOUVEAUX COMMERCES EN PERSPECTIVE



Éric Stauffer a présenté au maire son projet, **de commerces** à Sol de Dîme. Outre, une activité de motoculture gérée directement, il comprendra deux autres entreprises. Les travaux débutant en début d'année, Éric Stauffer souhaite ouvrir son enseigne pour l'été. Trop longtemps négligé, cet emplacement qui sera longé par la Voie douce contribuera à l'attractivité de la partie ouest de la commune qui bénéficiera, dans le même temps, de l'ouverture de la boulangerie Feuillette.



Parole d' élu



C'est en préparant le plan sur les mobilités que nous avons découvert que, contrairement à la loi, la Ville de Chancelade n'avait pas de plan d'accessibilité et de rénovation de la voirie et de l'espace public.

Certes, un diagnostic avait été mené en 2011, mais rien n'avait été engagé quant aux travaux recommandés.

Nous devons nous mettre en conformité avec la loi, ce que nous ferons en 2025.

Daniel LAGOUTTE

Maire-adjoint délégué aux Territoires et au Développement durable

Combien ça coûte ?



Actualisation
du PAVE
20 000 €

Plan d'accessibilité et de rénovation de la voirie et de l'espace public (PAVE)

DÉFINITION.— Le PAVE (Plan de mise en Accessibilité de la Voirie et des Espaces publics) est un document obligatoire pour les communes de plus de 1 000 habitants, instauré par la loi du 11 février 2005, pour améliorer l'accessibilité de la et des espaces publics en situation de handicap ou à mobilité réduite.

DÉMARCHE.— Un diagnostic est la première étape pour évaluer l'état de la voirie et des espaces publics (trottoirs, passages piétons, escaliers, mobilier urbain, éclairage, carrefours, stationnement, signalisation état des revêtements de sol) et en planifiant.

PROPOSITIONS.— Une planification des travaux à réaliser en fonction du diagnostic et des contraintes financières de la commune.

CALENDRIER.— Le PAVE inclut un calendrier avec des priorités souvent fixées en fonction des services publics.

FINANCEMENT.— Le PAVE demande un budget conséquent : les sources de financement peuvent inclure des subventions de l'État ou du Conseil départementale (budgets à la baisse) ; des aides spécifiques pour l'accessibilité (aides à la baisse) ; c'est en grande partie sur le budget communal que s'appuie le financement des travaux.

À SAVOIR

RISQUES PSYCHOSOCIAUX : UNE INITIATIVE INÉDITE



Face aux risques psychosociaux auxquels sont de plus en plus soumis les agents de la Ville de Chancelade **une formation est dispensée** par Vincent Fontaine et Benoît Magras, tous deux psychologues cliniciens afin de bénéficier des outils indispensables dans leurs missions de service public. Suivie par 13 agents volontaires, cette initiative est inédite dans le monde des collectivités territoriales de la Dordogne.



Chancelade service +

LA CHANCE EST AVEC MOI

Créé en juillet 2020, *Chancelade service +* s'est immédiatement imposé dans le paysage chanceladais. Quatre ans plus tard, le nombre de réclamations se réduisant comme peau de chagrin, il était nécessaire de l'actualiser et lui donner un nouvel élan.

mairie-chancelade.fr

On ne veut pas croire que le progressif déclin du nombre de réclamations parvenues à *Chancelade service +* témoigne essentiellement d'une satisfaction pleine et entière des Chanceladaises et des Chanceladais. Si l'envoie des deux premières années s'explique par la nouveauté autant que par l'absence passée dans la prise en compte de nombreuses réclamations laissées en jachère, la municipalité a considéré que le temps de la naphtaline était arrivé ; il fallait revoir toute la copie et redonner du sens à ce service très apprécié.

Restaurer une nouvelle attractivité

Pour Félix Rivot, adjoint délégué à *Chancelade service +* : « dans les premières années on a traité beaucoup de sujets qui étaient restés sans réponse, parfois depuis des années. L'année 2024 a confirmé une baisse significative du nombre de demandes déjà constatée en 2023. Le maire a souhaité que



AUTOUR DU MAIRE, PASCAL SERRE, FÉLIX RIVOT, ADJOINT DÉLÉGUÉ À CHANCELADE SERVICE +, RAYMONDE MAES, ZOHRA HAMMAM ET DAVID GAUTHIER, CONSTITUAIENT LE GROUPE DE TRAVAIL DU TRÈFLE À CINQ FEUILLES

l'on donne un coup de jeune afin de restaurer l'intérêt des Chanceladais pour ce service de grande proximité et réactif de façon concrète. »

Le maire, Pascal Serre, a estimé que « cette baisse ne pouvait seulement se justifier par une meilleure offre des services publics mais qu'il fallait lui donner un sens nouveau. »

Un groupe de travail associant Alain Blossier, conciliateur de justice, Raymonde Maes, coordonnatrice des interventions, Zohra Hammam, coordonnatrice administrative et David Gauthier, responsable de l'informatique s'est constitué et à travaillé durant l'automne.

Informé, orienter et suivre les dossiers

La question de l'information au public, celle de la réception et du suivi des dossiers ont été revues.

Ainsi, l'accueil en mairie a été associé afin d'orienter directement les usagers, mais aussi les informer sur la procédure qui serait utilisée dans le traitement de leur demande. Une saisie et un suivi sur le site de la commune par voie dématérialisée serait désormais possible.

C'est encore une communication plus active, soutenue



Côté pratique

LA CHANCE EST AVEC MOI

Quand s'adresser à Chancelade Service Plus ?

Vous constatez ou êtes exposé à une situation justifiant une intervention de la Ville de Chancelade (voirie, incivilités, entretien des espaces publics, relations avec les services communaux...)

Comment s'adresser à Chancelade Service Plus ?

Vous pouvez déposer à l'accueil de la mairie, par courriel ou sur le site de la commune l'objet de votre demande accompagné si possible des éléments descriptifs.

Comment fonctionne Chancelade Service Plus ?

Toutes les demandes sont enregistrées et font l'objet d'un accusé de réception qui permettra leur identification et leur suivi.

Dans certains cas, une visite sur site sera proposée.

Chaque lundi, les demandes enregistrées sont évaluées et les interventions programmées ; les informations sont disponibles sur le site de la commune.

Un conciliateur de justice¹ assure, depuis 2021, une permanence en mairie pour accompagner les Chanceladais dans leurs différents d'ordre privé et qui n'entrent pas dans les compétences des services communaux.

Pour ce faire, il suffit de s'adresser à la mairie² qui assurera une prise de rendez-vous avec le conciliateur de justice.

¹ Alain Blossier

² Zohra Hammam

DÉPLIANT DISPONIBLE
EN MAIRIE

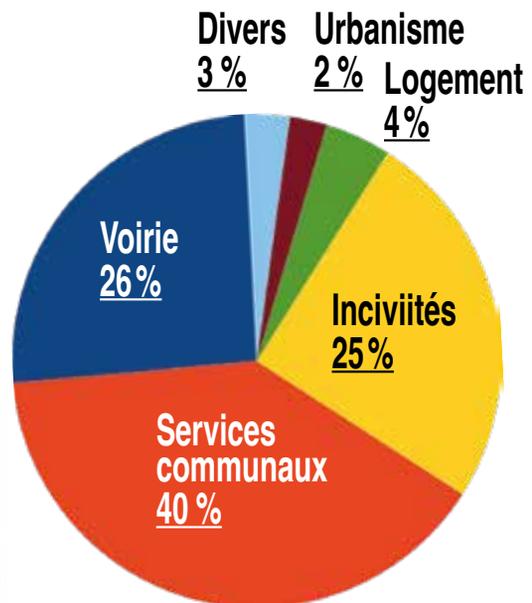


et concrète qui doit être engagée.

Enfin, l'arrivée d'un policier municipal sur la commune complètera le dispositif.

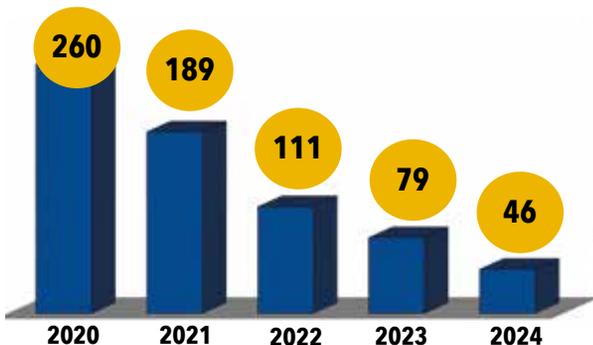
Autant de décisions qui doivent naturellement donner un nouveau souffle à *Chancelade service +* ■

Répartition des réclamations sur 5 ans



Entre 2020 et 2024, on constate une baisse des réclamations concernant les services communaux (-40%) et une progression des incivilités (+ 25%).

Évolution des réclamations



Familles DU NOUVEAU À L'OUEST

L'engagement de Jacques Auzou, président du Grand Périgueux de doter Chancelade d'une crèche et d'un centre de loisirs a été confirmé. Jusqu'alors, ces structures n'existaient pas. Il faudra toutefois être patient.

C'était une promesse faite au maire de Chancelade par Jacques Auzou, président du Grand Périgueux au printemps 2021 : « nous allons construire à Chancelade une crèche et un centre de loisirs ; à la commune de trouver et donner les terrains. »

Depuis, la Ville de Chancelade a délibéré sur des terrains au Clos de La Chesnaie, au dessus du complexe sportif et près de la future voie douce.

Accompagner le développement et le rajeunissement

Ces décisions accompagnent le développement de Chancelade qui doit accueillir de nouvelles et jeunes familles dans les cinq prochaines années.

De plus, les activités de loisirs, compétence du Grand Périgueux étaient hébergées dans des locaux municipaux déjà utilisés, ce qui ne facilitait pas l'organisation et le travail des agents du Grand Périgueux et qui doivent faire face à une demande accrue.

Un centre de loisirs qui passerait d'une capacité de 70 enfants à 120.

Pour ce qui concerne la crèche, elle devrait regrouper des enfants venant du bassin de vie de Chancelade, tout en confortant



EN NOVEMBRE 2022, LES SERVICES DU GRAND PÉRIGUEUX IDENTIFIANT LES TERRAINS DES FUTURS CRÈCHE ET CENTRE DE LOISIRS

l'attractivité de la commune vers les jeunes familles arrivantes. La capacité d'accueil pourrait être de 70 à 80 enfants.

Des projets qui demande du temps

Pour Pascal Serre, maire et conseiller communautaire : « jamais Chancelade n'a bénéficié de telles structures d'accueil pour les familles et surtout les enfants. Ce seront des atouts qui traduisent parfaitement l'action intercommunale et son soutien au développement de Chancelade. »

Ces projets qui entrent dans leur phase d'action demanderont plus de temps que prévu. La parfaite insertion dans le paysage et la prise en compte des contraintes réglementaires et techniques bénéficieront, naturellement, d'une information à l'ensemble des Chanceladais. Ils nous restent à croiser les doigts. ■



Parole d'élue

« Pour tout dire, les projets paraissent sans avancée. Nous avons du mal à y croire. Une crèche et un véritable centre de loisirs à Chancelade ? Ce n'étaient pas dans nos rêves les plus fous. »

Ce sont des projets majeurs qui se dévoilent et confortent la municipalité dans ses choix d'accueil de familles plus jeunes et avec des enfants.

Tout ceci demande aussi, de la part de la municipalité, de repenser son accueil en périscolaire, ce qui est de sa compétence.

Cette fois, nous savons pouvoir compter sur la solidarité intercommunale. »

Edith TOULLIER

Conseillère déléguée aux écoles et périscolaire

Logement

LE PROJET DES GRÈZES

L'annonce d'un projet de 38 logements par le groupe Pierreval aux Grèzes a soulevé bien des interrogations chez les riverains qui regrettent un manque de concertation. Un groupe de suivi a été constitué pour y répondre.

La présentation du projet de construction de 38 logements aux Grèzes par le groupe Pierreval a naturellement entraîné une levée de boucliers chez les riverains.

Le maire, Pascal Serre, rappelle que « *ce projet est d'ordre privé et qu'il répond aux contraintes réglementaires du Plan Local Intercommunal d'Urbanisme. Ce à quoi nous avons veillé.* »

Quant aux interrogations sur l'arrivée d'une nouvelle population, sur la circulation et le stationnement occasionnés, elles seront traitées par un groupe de suivi composé de la Ville de Chancelade, du groupe Pierreval et de 3 représentants des riverains. Et rien ne sera écarté pour que ce programme de logements soit bien vécu.

Le groupe de suivi se réunira dès le mois de janvier et chaque fois qu'il sera nécessaire afin que la Ville de Chancelade puisse anticiper et répondre aux obligations qui sont les siennes dans l'intérêt de tous. ■



VUE DE LA RÉSIDENCE CÔTÉ ROUTE DÉPARTEMENTALE 939



VUE DE LA RÉSIDENCE CÔTÉ VOIE DE CHEMIN DE FER

À SAVOIR

HISTOIRES D'EAUX FAIT PAS RECETTE



Alors que les demandes se font nombreuses et pressantes **une rencontre publique sur les eaux pluviales et l'assainissement** a été programmée, mais étonnamment très peu suivie. Une seconde réunion sera programmée avant le printemps et avec une information jugée insuffisante dans le premier essai.

Attractivité

PLUS BELLE LA VILLE

Après l'ouverture de la Villa Marquet dès 2021, cette année 2025 va être marquée par des actions de valorisation du patrimoine communal. La prestigieuse allée des ifs, la chapelle du Puy, les lavoirs seront mis à l'honneur.

Aimer sa ville, c'est la connaître, et en partager les charmes et saveurs ; et ils à la fois nombreux et inconnus. La municipalité, élue sur une programme d'attractivité pleinement assumé, s'engage sur un programme de valorisation de son patrimoine.

Pour Pascal Serre, maire : « *le temps est venu de redorer le blason de Chancelade ; et les atouts ne manquent pas. Nous avons retenu en premier lieu la valorisation et l'ouverture au public de l'allée des ifs et de la chapelle du Puy. Ce sont les premiers pas. La création de sentiers patrimoniaux en accord avec les mobilités douces est désormais en chantier.* »

Cette allée des ifs est un joyaux naturel et historique qui puise ses origines avec l'arrivée des premiers moines, il y a presque mille ans.

Elle doit devenir un lieu de détente et de méditation avec une vue imprenable sur l'abbaye.

Pour Pascal Serre « *il faut lui conserver son attrait et ses origines. Ces premières actions entrant dans le projet plus global de valorisation du site de l'abbaye en préservant la communauté monastique.* »

Une architecte paysagère a été retenue sous la surveillance de l'agence des bâtiments de France.



L'ALLÉ DES IFS EST À LA FOIS UN PATRIMOINE NATUREL ET HISTORIQUE D'EXCEPTION QUI SERA OUVERT AU PUBLIC À L'ÉTÉ 2025

Les travaux débuteront en janvier et l'ensemble sera ouvert au public à l'été.

Déjà, pour l'été, l'Office Intercommunal du Tourisme du Grand Périgueux a retenu l'allée des ifs et la chapelle du Puy pour proposer des animations et accompagner cette dynamique qui est autant pour attirer les touristes que pour les Chanceladais amoureux de leur commune. ■

mairie-chancelade.fr

Paroles de spécialiste



Une intercommunalité généreuse

Karel Boulogne

Directeur de l'Office Intercommunal du Tourisme du Grand Périgueux

« *Dès le prochain été, avec le Conseil départemental, nous allons organiser, sur le site de l'allée des ifs, des animations qui seront autant destinés aux touristes qu'aux Chanceladais. C'est une première, que nous souhaitons développer avec la commune de Chancelade. Le potentiel inexploité comprend de nombreux atouts que souhaite développer le Grand Périgueux.* »



Combien ça coûte ?

Allée des ifs et
chapelle du Puy

250 000 €

À SAVOIR

UN LIEU QUI A CONNU SON HEURE DE GLOIRE



Déjà, en 1907, **3 000 personnes** avaient assisté à trois pièces de théâtre avec Paul Mounet-Sully, au pied de l'abbaye et de l'allée des ifs. La Compagnie ferroviaire des chemins de fer du Périgord avait organisé des trains spéciaux afin d'acheminer une grosse partie de spectateurs venue de toute la région.. Plus d'un siècle passé, l'événement est resté dans la mémoire chanceladaise.



Parole d'élue

« Notre commune possède un des plus beaux patrimoine de l'agglomération périgourdine avec son vaisseau amiral qu'est l'abbaye. C'est oublier un lieu aussi surprenant que magique que celui de l'allée des ifs avec ses arbres millénaires et classés qui sera ouverte au public, après aménagement, dès cet été. Mais, c'est encore la chapelle du Puy, aussi classée quoique désacralisée, ou encore nos lavoirs ancestraux.

Le projet de créer des sentiers patrimoniaux est lancé et ils seront opérationnels à l'été 2026.

Nous souhaitons ainsi redonner aux Chanceladais une identité et la passion pour leur commune. »

Maryline RENAUD

Première adjointe déléguée à la Culture, l'Événementiel et au Patrimoine

LA COMMUNE POSSÈDE TOUJOURS 3 LAVOIRS HÉRITÉS DE SON PASSÉ RURAL



LA CHAPELLE DU PUY, RUE DU 19 MARS, DATE DU XIII^{ÈME} SIÈCLE, CLASSÉE, ELLE SERA UN DES ACCÈS À L'ALLÉE DES IFS



Paroles de Chanceladais



Chancelade, ville ouverte

Brad Boudy
Animateur et Dj, Beauronne

« J'ai animé les marchés gourmands de l'été et j'ai vu leur réussite. Il faut redonner le goût de se retrouver aux Chanceladais. Notre patrimoine communal merveilleux est trop souvent méconnu. Les projets en cours vont largement contribuer au rayonnement de Chancelade. »



Connaitre sa ville, c'est du lien social

Alexandra Herbecq
Les Rouquilloux

« Je connais assez peu Chancelade. Question d'habitudes et de mode de vie. C'est une bonne chose que de nous inviter à la découverte par une offre plus claire et attractive. C'est aussi un moyen pour tisser du lien social autour de notre patrimoine commun. »

Sécurité

DU SENTIMENT À LA RÉALITÉ

L'insécurité est une réalité à laquelle la municipalité de Chancelade entend apporter des réponses concrètes. La multiplication des incivilités et délits constatée, il s'agit de préserver le bien vivre ensemble qui caractérise la commune de Chancelade.

mairie-chancelade.fr

Certes, la création d'un service de la tranquillité était dans le programme municipal qui a été majoritairement retenu par les Chanceladais en mars 2020, mais l'actualité a invité à mettre en place une véritable police municipale¹.

« J'ai entendu, explique le maire, Pascal Serre, la volonté des Chanceladais de vivre dans une commune à l'abri d'une insécurité qui n'est plus qu'un simple sentiment. »

Depuis 2020, une collaboration soutenue a été mise en place avec le commissariat de police de Périgueux ; mais, celle-ci a ses limites.

L'étude faite par le *Grand Périgueux* (voir tableaux ci-contre) traduit trop bien que nous ne

sommes pas, en matière de sécurité, dans un cercle vertueux. Nous devons prendre en compte ce phénomène qui n'est pas propre à Chancelade, et agir ; ce qui a été fait tout au long de l'année dans la mise en place d'un premier échelon de police municipale.

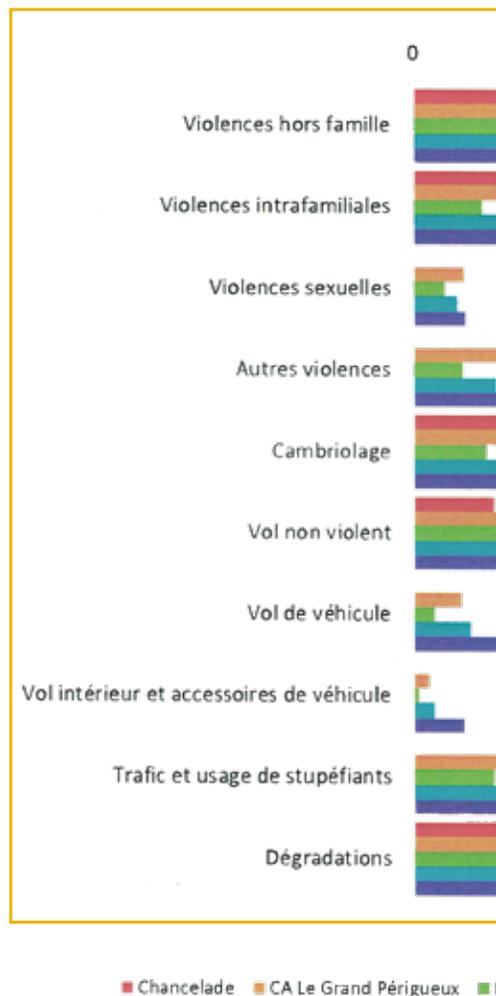
La mise en réseau effectif de la *Participation citoyenne* assurera à la police municipale des outils d'informations et de prévention dans son action quotidienne.

Cet ensemble de moyens nouveaux sera évalué tout au long de l'année 2025 afin de l'améliorer, et qu'il se traduise au quotidien pour le bien être des Chanceladais.



¹Voir article page 24

Crimes et délits selon la classe



Les chiffres présentés ci-contre ne reprennent pas l'ensemble des crimes et délits qui se sont produits, mais ceux enregistrés par les forces de l'ordre.

Ils peuvent varier selon la part des victimes portant plainte (également variable dans le temps) et les consignes données aux forces de l'ordre (y compris locales). Les informations recueillies via une main courante et les infractions relevées par des services différents tels que ceux des douanes n'y figurent pas.

À SAVOIR

TOURNÉE DES POPOTES, ACTE 2



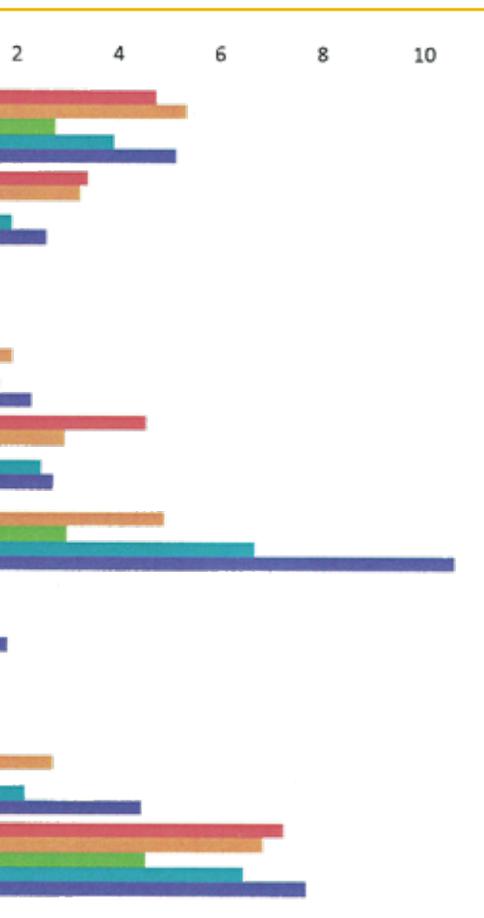
En décembre, le maire, Pascal Serre, a entamé une "tournée des popotes" auprès de l'ensemble des 63 agents de la collectivité. Il a tenu à les remercier pour la **bonne tenue** des services attendus par les usagers en insistant sur la nécessité de valoriser leur travail, trop méconnu et source de malentendu. Les parcours professionnels de chacune et chacun a été à l'ordre du jour et seront traités par les Ressources humaines et le maire, si nécessaire.

Le Grand Périgueux a réalisé, avec l'appui du cabinet ithéa conseil, une photographie complète et détaillée de la commune de Chancelade. Concernant la sécurité, voici les résultats.

Même si la commune de Chancelade reste une des communes les plus sûres de l'agglomération, on relève une évolution notable du nombre de délits sur les cinq dernières années. Ainsi, plus particulièrement, 95 crimes et délits sont enregistrés pour 2023, contre 73 en moyenne sur les 6 années précédentes.

On constate aussi 2 accidents corporels par an ayant nécessité des soins sur au moins une victime pour 1 000 habitants sur la période 2018-2022 signifiant un risque routier limité.

e pour 1 000 habitants



Dordogne ■ Nouvelle Aquitaine ■ France métropolitaine

Sécurité : les chiffres clés



5

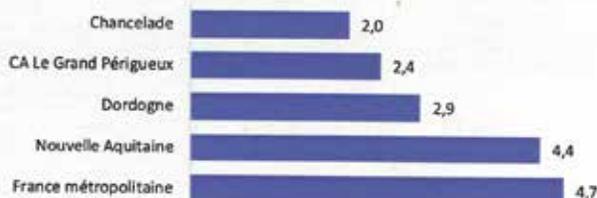
le nombre de cambriolages enregistrés en 2023 pour



+ 33,8%

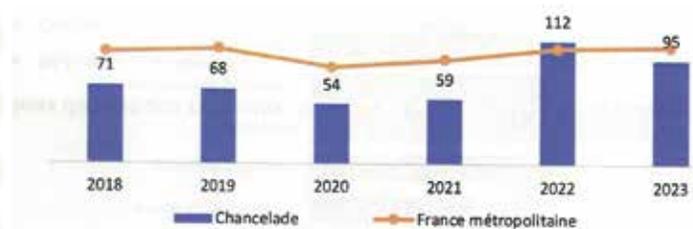
L'évolution des crimes et délits entre 2018 et 2023

Accidents corporels pour 1000 habitants



Source : Ministère de l'Intérieur et des Outre-mer, 2023

Evolution des crimes et délits à Chancelade



Source : Ministère de l'Intérieur et des Outre-mer, 2023

Police municipale

UNE BIENVEILLANTE FERMETÉ

Comme annoncé lors des derniers vœux du maire, Chancelade possède désormais une police municipale. Depuis le 1^{er} janvier 2025, Romain Meaud en constitue le premier échelon. Une nouvelle promesse tenue par la municipalité.

mairie-chancelade.fr

Agé de 34 ans, après avoir créé la police municipale de Brantôme-en-Périgord, le brigadier-chef Romain Meaud, a postulé et a été retenu pour constituer le premier échelon de la toute nouvelle police municipale de Chancelade.

“ Sous la direction du maire

Placé sous la direction du maire, ayant ses quartiers à l'hôtel de ville, Romain Meaud sillonnera les 91 kilomètres de voiries communales avec sa voiture siglée "police municipale" en fonction des nécessités du service ; il interviendra tout autant dans la sécurisation des lieux accidentogènes, et agira pour prévenir et résoudre les incivilités, faire respecter les arrêtés municipaux.

“ Restaurer le bien vivre ensemble

Pour Romain Meaud : « *j'ai choisi de poser ma candidature car la commune est en expansion et la création d'une police municipale ne peut qu'accompagner ce mouvement. C'est un défi et, avec la confiance du maire, je mettrai ma personnalité, mes com-*



PRÉSENTATION AUX ÉLUS DU BRIGADIER-CHEF ROMAIN MEAUD EN PRÉSENCE D'ALAIN BLOSSIER, CONCILIATEUR DE JUSTICE

ptences et mon expérience pour que les Chanceladais retrouvent le chemin de la confiance en la qualité de vie de leur commune.»

“ Non armée, mais adaptée à toutes les situations

Si la police municipale ne sera pas armée, elle bénéficiera des moyens de protections et d'actions règlementaires pour faire face à toutes les situations, et en toute sécurité. La police municipale pourra intervenir à partir de certains dossiers de *Chancelade service +* et s'appuyer sur le conciliateur de justice.



LE BRIGADIER-CHEF ROMAIN MEAUD

Outre les relations quotidiennes rendues nécessaires, la police municipale sera associée à une réunion hebdomadaire avec le maire afin d'évaluer les situations et prendre les mesures adaptées et cohérentes au bien public dans la plus grande transparence. Il en sera de même, une fois par trimestre avec les forces de l'ordre.

Il va s'en dire que Romain Meaud a du pain sur la planche, nourrie de sa bienveillante fermeté. ■

L'ANALYSE DES BESOINS EST LANCÉE



Comme la loi lui en fait obligation et jamais respectée, la Ville de Chancelade lance pour l'année 2025 une **Analyse des besoins sociaux sur la commune**. Pilotée par Gilbert Coudassot, adjoint à la Cohésion sociale, la commission a entendu le cabinet CADEEP chargé de cette action et d'établir des propositions d'action. Celles-ci seront présentées aux habitants à l'automne prochain.

Clos des Reynats UNE SALLE EN QUESTION

Avec la construction des 68 logements du Clos de Reynats, Domofrance apporte dans sa corbeille une salle multi-activités à destination des résidents. Un partenariat d'utilisation avec la Ville de Chancelade devrait permettre une utilisation ouverte au plus grand nombre.

C'est un fait reconnu que la commune ne possède pas suffisamment de salles multi-activités, indispensables pour sortir de la vieille image de "cité dortoir".

Dans le cadre de son projet au Clos des Reynats, Domofrance a prévu une salle parfaitement aménagée de 75 m², mais pour les seuls résidents.

Pour le maire, Pascal Serre « Il est fort à penser que cette seule destination ne présente pas d'intérêt suffisant ; trop souvent ce type d'offre s'affiche, à terme, sans aucune vie. »

Maryline Renaud, adjointe à l'événementiel et en charge du projet de cœur de village y voit une opportunité : « la résidence, particulièrement bien placée, avec ses plus de 150 résidents, doit s'intégrer dans l'attractivité générale et ne pas s'enfermer dans son seul périmètre. »

Certes, reconnaît le maire « nous ne sommes pas porteur du projet, mais



Parole d' élu

Avec la fermeture de la salle Émile Zola pour cause de non-conformité, désormais propriété de Domofrance, la présence d'une salle dans le Clos des Reynats est une solution qui conforte aussi le développement du cœur de village que nous portons. Les conditions de partenariat avec la municipalité sont ouvertes. Il serait dommage que cette salle ne soit pas ou très peu utilisée

Gilbert COUDASSOT
Maire-adjoint délégué à la Cohésion sociale

UNE SALLE AMÉNAGÉE DE XXX M²
SERA MISE À DISPOSITION DES RÉSIDENTS DU CLOS DES REYNATS
LA VILLE DE CHANCELADE SOUHAITE EN FAIRE UN LIEU DE VIE COMMUNE

il nous faut établir des propositions et en débattre ; il y va de l'intérêt de chacun, pour que le Clos des Reynats vivent en accord avec le reste de la commune. »

L'année 2025 devrait suffire pour que cette salle devienne un véritable lieu de vie. ■

Entre nous PAUSE CAFÉ

Entre psychologue et rebouteux, un maire doit être avant tout à l'écoute de ses administrés. En quatre années, Pascal Serre a reçu pas moins de 280 Chanceladais. Un exercice indispensable et constructif, autour d'un café, pour la convivialité.

mairie-chancelade.fr

Chaque lundi matin, Pascal Serre, maire, prend connaissance de toutes les réclamations parvenues en mairie durant la semaine passée. Personne et rien ne doivent être écartés. Les rendez-vous sont assurés par le secrétariat dans les meilleurs délais.

« Je suis un partisan du contact direct, explique Pascal Serre, c'est une façon de se connaître, autour d'un café, et sans faux semblant. Face à face, on se dit tout. Des émotions souvent légitimes du début, on parvient le plus souvent à se raisonner et à trouver des réponses concrètes. »

Le maire se rappelle ses premiers pas dans l'allée des alisiers, une tempête qui est retombée après quelques explications en réunion publique, mais qui se sont apaisées dans son bureau.

« Je suis un serviteur de la cause de tous, reprend Pascal Serre, parfois même je me transforme en psychologue et même en rebouteux. Mon bonheur est de rassurer en partageant chaque doléance. Elles ont toutes des raisons d'être entendues, et surtout d'être prises en compte. »

Doit-on pour autant croire que toutes les réponses soient satisfaisantes ? Bien sûr que non.



Alors que des riverains se plaignaient de l'environnement de l'Intermarché, le maire a réuni à plusieurs reprises ceux-ci avec la direction.

À l'issue de 3 rencontres dans le bureau du maire, les parties se sont entendues et la direction d'Intermarché a pris les mesures appréciées par les riverains.

Mais, en quittant le bureau du maire, chacun se connaît mieux, et la porte reste ouverte, avec ou sans café. ■

Paroles de Chanceladais



« Suite à la réunion de Hameaux & Quartiers, le maire nous a reçu et se rendra sur site avec les services techniques pour répondre au mieux aux problèmes de sécurité entre le pont de la Beaunonne et le rond-point des Grèzes. Il nous a clairement indiqué que la voie étant départementale, les choses seront compliquées. »

Syndie et Jacques Debiossat,
Hubert Monin
Les Grèzes



« Arrivés à Chancelade en 2020, nous apprécions la qualité de vie de la commune. J'ai été reçu par le maire pour évoquer la sécurisation sur la route de l'Isle et l'entretien d'un chemin communal jouxtant notre maison. Pour la première demande, les services elle est inscrite dans les priorités du le plan de la voirie mis en place en 2025 ; pour la seconde les travaux seront effectués avant le printemps. »

Adrien Rabiant
La Combe de l'Isle

À SAVOIR

NOËL EN FAMILLE DANS LES ÉCOLES



À l'initiative de la Ville de Chancelade, en partenariat avec l'association des parents d'élèves, **le Père Noël** a rendu visite aux enfants des écoles, le vendredi 20 décembre. Il a remis à chacun des 310 enfants un livre surprise au cours du spectacle proposé au centre culturel et événementiel, le tout offert par la municipalité. Pour les plus grands, avec leurs parents, ce fut la promenade aux flambeaux et le concert donné par Pop Choeur dans l'église abbatiale.

Ex-Champidor

DES RECLASSEMENTS EN VUE

Après la fermeture de la champignonnière Champidor en juillet dernier, la Ville de Chancelade s'est engagée à accompagner le reclassement des 46 ex-salariés par une mise en relation avec l'offre locale. Premier bilan.

Même si tous les salariés de ex-Champidor ne vivent pas sur la commune, la Ville de Chancelade considère que la solidarité prévaut sur toute autre considération. Tout comme l'étonnement de France travail de nous trouver sur sa route institutionnelle et réglementaire n'a pas freiné l'engagement de la municipalité.

Ainsi, avec Péri-Ouest, la Maison de l'emploi du Grand Périgueux et Adecco nous avons sollicité les entreprises locales et plus éloignées.

Le maire, Pascal Serre est conscient que les choses ne sont pas faciles, mais considère qu'il y va de son devoir d'être au plus



REMISE DES DEMANDES D'EMPLOI À J.-B. MORANDEAU DE FEUILLETTE

près et d'actionner tous les leviers. Déjà, les premières candidatures ont été remises à M. Jean-Baptiste Morandeu, le nouveau dirigeant de l'enseigne Feuillette qui ouvrira à Chancelade en juillet prochain. Des propositions d'Adecco qui posent la question de la mobilité des candidats ont été reçues. Le maire reçoit systématiquement



RENCONTRE LE 20 NOVEMBRE AVEC LA CELLULE DE RECONVERSION

les ex-Champidor en entretien individuel, Péri-Ouest relance ses entreprises adhérentes et la Maison de l'Emploi du Grand Périgueux assure l'accompagnement sur les questions de formation et de réinsertion.

Le suivi sera prolongé jusqu'au 30 juin. ■

Paroles de Chanceladaises



“

Je ne sais pas si ma candidature sera retenue, mais je sais que le maire fait ce qu'il peut et je ne suis pas seule »

Chantal Delmas



“

Je ne m'attendais pas à l'initiative de la commune. Même si les résultats restent à trouver, je salue cet accompagnement qui, pour le moins, est le bienvenu. »

Lydie Guérin

UNE OFFRE RAJEUNIE ET

Le rajeunissement et le développement de la population de Chancelade sont une chance que l'Amicale laïque ne veut pas laisser passer. Rencontre et échanges avec sa présidente, Martine Pailler.

Lors de sa dernière assemblée générale, en octobre, la vénérable Amicale laïque de Chancelade s'est interrogée sur son avenir marqué par la période du Covid qui a freiné ses activités et qui a des difficultés à se relancer, voir se renouveler face à la mutation de la vie associative en général.

Créée en 1946, sous le vocable de "association des anciens élèves et amis de l'école publique", devenue "Amicale laïque de Chancelade" en 1969, cette dernière n'a pas cessé de se développer et d'offrir de nouvelles activités.

Avec jusqu'à 700 adhérents, elle a été longtemps une des plus importantes associations en Dordogne.

Durant ces années, l'Amicale laïque de Chancelade était la principale actrice de la vie associative de la commune.

“ Le citoyen se fait consommateur et la population est en mutation situation

Pour Pascal Serre, maire, « *L'Amicale laïque fait partie du patrimoine chanceladais. Elle a toujours bénéficié du soutien des municipalités et a su répondre au développement de la commune. Ses interrogations actuelles, que je partage, sont celles que se posent toutes les associations. De citoyen, le membre est devenu un consommateur. Le message et les objectifs de l'Amicale laïque s'en trouvent ébranlés.* »

Sa présidente, Martine Pailler, pilier de l'association depuis trois décennies mesure pleinement ce phénomène en ces termes : « le



LE BRIDGE EST UNE DES 17 ACTIVITÉS PROPOSÉES PAR L'AMICALE LAÏQUE DE CHANCELADE

Covid a accéléré le repli sur soi, et le vieillissement de la population, l'arrivée de nouveaux habitants nous obligent à revoir notre copie.»

“ Un renouvellement et rajeunissement difficiles

Le rajeunissement et le renouvellement des dirigeants de l'Amicale rendus nécessaire s'invitent aussi pour affronter la mutation et dresser un avenir plus



AU CENTRE CULTUREL ET ÉVÉNEMENTIEL, LES ANIMATIONS DE L'AMICALE LAÏQUE RENFORCENT L'ATTRACTIVITÉ DE CHANCELADE



L'AMICALE LAÏQUE EST TOUJOURS PRÉSENTE AU FORUM DES ASSOCIATIONS

e laïque

POUR TOUS LES GOÛTS



Photos : Claude Roumagous



PLUS DE 300 ADHÉRENTS BÉNÉFICIENT D'UNE OFFRE D'ACTIVITÉS TOUT AU LONG DE CHAQUE SEMAINE

conforme, sans rien renier à ses valeurs intinales qui sont l'éducation, la citoyenneté et la laïcité ; en fait, le fameux mieux vivre ensemble.

C'est le véritable défi qui est posé à l'Amicale laïque de Chancelade. « Nous accompagnerons au plus près et au mieux, explique le maire, cette association qui a fait depuis longtemps ses preuves. Nous sommes disponibles pour une réflexion globale et de fond qui dépasse largement le soutien financier accordé depuis toujours. »

Avec son journal "Le Calin" distribué par les bénévoles sur toute la commune, l'Amicale laïque de Chancelade s'ouvre à tous par une information pratique complète et détaillée. « Nous sommes conscients, explique Martine Pailler, que notre logiciel a besoin d'être mis aux goûts du jour. Nous nous y employons. Nous avons déjà développé de nouveaux ateliers tournés vers le bien être, et ça marche. »

Une nouvelle dynamique à laquelle, la Ville de Chancelade sera attentive et solidaire. ■



Les activités de l'Amicale laïque de Chancelade

Bridge - Contes - Couture -
Espaces paroles et idées -
Informatique - Langues -
œnologie - Peinture -
Scrapbooking - Yoga -
Gymnastique - Chorale -
Danse de salon - Pétanque -
Randonnée - Soie et patch -
Encadrement

Plus d'informations :
amicalelaïquechancelade.fr

Paroles de Chanceladaise



Avec près de 400 adhérents, l'Amicale laïque reste la première association de la commune. Notre identité et notre histoire sont aujourd'hui une force, mais aussi une faiblesse face à des publics plus jeunes, plus individualistes et aux pratiques nouvelles.

Depuis près de 80 ans nous nous sommes constamment adaptés à la demande et aux attentes ; aujourd'hui, c'est aussi le cas. Je suis confiante dans nos valeurs, mais celles-ci doivent s'exprimer différemment.

Martine Pailler
Présidente de l'Amicale laïque de Chancelade

JANVIER À MARS

Janvier



Rencontre des vœux avec la municipalité

Vendredi 17 janvier - 18 h 30
Espace Culturel & événementiel
Auditorium

Autour du maire, Pascal Serre, les 26 élus du conseil municipal de Chancelade vous convient à la traditionnelle rencontre d'échanges de vœux suivie d'un buffet dînatoire, le vendredi 17 janvier 2025, à partir de 18 h 30, à l'Espace culturel et événementiel. Un temps de convivialité à partager tous ensemble afin d'ouvrir la nouvelle année sous les meilleurs auspices.■

À SAVOIR

NUIT D'IVRESSE POUR CHANC'EN SCÈNE



Salle comble pour le spectacle *NUIT D'IVRESSE* proposé par *Chanc'en scène* ce vendredi 18 octobre dernier. Avec **près de 290 spectateurs** l'auditorium du centre culturel s'est trouvé, pour la première fois, trop petit. Un auditorium qui enthousiasme le public venu souvent de l'extérieur de la commune et qui fait des envieux. Pour Maryline Renaud, présidente de Chanc'en scène : " la fréquentation aux spectacles augmente constamment."

Février

Lili chante Lili Winehouse

Présenté par :



Vendredi 28 février - 20 h 30
Espace Culturel & événementiel
Auditorium



Plongez dans le monde envoûtant d'Amy Winehouse avec notre quintet qui explore et réinvente l'héritage musical de cette icône de la soul. Unis par notre amour commun du mariage entre la pop et le jazz, nous vous invitons à

une expérience captivante, une célébration vivante de son génie artistique.

Amy Winehouse, une légende dont la musique résonne encore aujourd'hui avec une puissance intemporelle. Inspiré par sa créativité et sa singularité, notre groupe capture l'essence brute et l'émotion de ses chansons, tout en y insufflant notre interprétation artistique. Chaque note, chaque harmonie est une invitation à redécouvrir sa musique sous un nouveau jour, tout en conservant l'authenticité qui a marqué son impact sur la scène musicale.■

Réservation : *Chanc'en scène*

À SAVOIR

SALON DU CHAMPIGNON : RÉUSSITE CONFIRMÉE



Pour sa seconde édition, début novembre, le salon du champignon de Chancelade a attiré **près de 2 700 visiteurs** qui ont découvert les 25 exposants présents, les animations et conférences proposées par la Société mycologique et botanique du Périgord. Avec ses quelques 250 omelettes aux cèpes préparées et servies, le Chanceladais Jean-Bernard Chevalarias n'a pas chômé durant les deux jours. Tout le monde s'est donné rendez-vous pour la troisième édition en novembre...2026

Mars



Caravanserail 2.0

Samedi 15 mars - 10 h 30
Esplanade Joan Pau Verdier
Espace Culturel et événementiel

Avec l'arrivée du printemps, à l'initiative du Conservatoire à Rayonnement Départemental, Laissez-vous porter par le son des violoncelles qui vous feront voyager autour du monde.

Le grand carnaval

Samedi 15 mars - 10 h 30
Esplanade Joan Pau Verdier
Espace Culturel et événementiel

Comme chaque année, Chancelade fêtera le traditionnel carnaval. Rendez-vous sur l'esplanade Joan Pau Verdier pour 10 h 30.

Cette année, le défilé sera accompagné par Aldo, trafiqueurs de sons, avec son accordéon et son humour tout chanceladais.

Il y aura donc de la musique et du rire assurés pour tous. Il y aura même des surprises. Comme quoi à Chancelade on sait vivre quelle que soit la saison.

Une belle matinée que l'on souhaite ensoleillée pour les enfants et leurs familles. ■



À SAVOIR

750 COLIS DISTRIBUÉS POUR LES FÊTES DE FIN D'ANNÉE



Comme chaque année depuis 2020, les élus municipaux se sont rendus dans les foyers des Chanceladais âgés de plus de 70 ans pour remettre le traditionnel **colis des fêtes de fin d'année**. Ce qui concerne pas moins de 750 personnes sur la commune. Pour celles et ceux qui n'étaient pas présents lors du passage, ils peuvent retirer leur colis de fin d'année à l'accueil de la mairie. Le colis avait été "testé" par les membres de la commission Cohésion sociale (photo).



Une communication pour quoi dire ?

Lily a en cette période de l'année une propension à faire le bilan des 12 mois écoulés et à tenter de se projeter avec espérance sur les 12 prochains.

Dans ce document promotionnel et louangeur de notre 1er édile et de son équipe qu'est le fameux « Zig-Zag », l'opposition municipale ne dispose pas de suffisamment de place pour répondre point après point aux ERREMENTS, RENONCEMENTS, ABUS DE LANGAGE et DÉRAPAGES incontrôlés de la majorité.

Pour eux, en parfaits communicants, « tout va bien ! »...et « tout est mieux qu'avant ! »

Avant qui ? Avant Alexis Robert SARRÉTTE !?! Plus c'est gros, mieux ça passe. (« Spéciale dédicace » à notre ancien maire de 1965 à 1989 dont le nom a été retiré par la majorité actuelle au fronton du Centre socioculturel).

Avant nous il n'y avait que « poussière sur les murs » (page 14 Zig-Zag n°17)

Notre équipe majoritaire de nettoyeurs et son chef de chantier repeint l'histoire grossièrement : L'intercommunalité avant leur

prise de pouvoir ne faisait rien pour notre commune et les Chanceladais et Chanceladaises ne savaient pas « à quoi servait ce machin ! ».

La voirie est enfin « prise au sérieux » et des demandes antérieures à 2020 enfin achevées ; « Le tout goudron » de la majorité précédente faisant de la voiture une reine, ce n'est plus le cas ; « Une capacité suffisante et importante pour nos investissements, ce qui n'était pas le cas à notre arrivée » ; etc...

Arrêtons là ce ramassis d'énormités donnant à penser qu'avant eux Chancelade vivait aux temps de Cro-Magnon, sans moyens financiers, sans lumière, routes et services publics qu'il n'y avait pas d'école, de restauration, de culture, de sport, une administration, une démocratie participative, une vie associative, le soutien aux plus précaires, des logements sociaux, de la médiation, des réseaux, des travaux, une vision politique et un budget équilibré comme la Loi l'exige.... Bref...

Chancelade ne vous a pas attendu et rares sont vos investis-

sements visibles et utiles à nos concitoyens depuis 2020.

Alors, de grâce, faites montre de plus d'honnêteté intellectuelle, menez tant bien que mal votre politique de gestionnaire sans ambition, analysez les besoins sociaux de notre commune afin de comprendre (enfin !) comment bat le cœur de notre commune, donnez la parole aux Chanceladais et Chanceladaises mais surtout, écoutez-les, car ils parlent souvent de manière juste et passionnée.

Les « Aiguillonners chanceladais »

Nous, nous le faisons au travers de nos actions, de nos nombreux échanges et permanences. Nous construisons ensemble, d'ores et déjà, un avenir meilleur pour notre commune.

Bonne année 2025 aux Chanceladaises et Chanceladais. ■

**Les 6 élu.e.s
d'opposition de Gauche**

Courriel :
aimonsvivrechancelade@chancelade.fr
Tél : 07 72 34 72 28



ÉTAT-CIVIL DE LA VILLE DE CHANCELADE DU 23 AOUT AU 10 DÉCEMBRE 2024



NAISSANCES

BESSON Swann, Philippe, Frédéric (né le 30/08/2024 à Périgueux) ; FRAGA SILVA Rayan (né le 13/09/2024 à Périgueux) ; VIDALIE Marceau, Émilien (né le 27/09/2024 à Périgueux) ; ACHIT Adam, Marouane (né le 26/09/2024 à Périgueux) ; NGUYEN Mai-Lan, Catherine, (née le 02/10/2024 à Périgueux) ; CASAMAYOU Paul, Pierre, Alain, (né le 09/10/2024 à Périgueux) ; GAVOILLE Hanaé (née le 21/10/2024 à Périgueux) ; GAVOILLE Axelle (née le 21/10/2024 à Périgueux) ; LANDES Zayn, Azzedine (née le 26/10/2024 à Périgueux) ; NICOT Aurora, Arya (née le 30/10/2024 à Périgueux).

Le Conseil municipal souhaite la bienvenue aux enfants et leurs félicitations aux parents.

MARIAGES

PLOMBY Julien, Gabriel et SEVASTOS Amandine, Georgette (mariés le 07/09/2024) ; SABER Abdelmajid et BERNET Flavie, Emmanuelle (mariés le 05/10/2024) ; BONNET Pierre et DELAGE Patrick (mariés le 26/10/2024).

Le Conseil municipal adresse ses vœux de bonheur aux nouveaux mariés.

DECES

DELMAS Michel, Henri (décédé le 29/08/2024 à PERIGUEUX) ; PASQUET Michel, Bernard, Jean, Marie (décédé le 29/08/2024 à PERIGUEUX) ; FRAISSE Bernard, Daniel (décédé le 31/08/2024 à PERIGUEUX) ; BAPTISTE Denise, Henri (décédée le 10/09/2024 à PERIGUEUX) ; SIGNES Christian, Albert (décédé le 12/09/2024 à PERIGUEUX) ; DIGNAC Marie-Christine Épouse BOYER (décédée le 16/09/2024 à PERIGUEUX) ; MOUTY Charles, Laurent (décédé le 10/10/2024 à PERIGUEUX) ; CHAROY Jean-Paul, Yves (décédé le 04/11/2024 à CHANCELADE) ; ISLAM Shojib, (décédé le 06/11/2024 à CHANCELADE) ; GAUTHIER Christian, Gilbert (décédé le 08/11/2024 à CHANCELADE) ; GÉRARD Nicole, Fernande, Antoinette Épouse MONCEYRON (décédée le 15/11/2024 à PÉRIGUEUX) ; BAURAC Fernande Veuve LASCAUD (décédée le 28/11/2024 à CHANCELADE).

Le Conseil municipal adresse ses sincères condoléances aux familles.

À SAVOIR

CÀ BOUGE À CHANCELADE



Avec le départ d'Elise George pour la Communauté d'Agglomération de Bergerac, c'est **Justine Montoriol** qui prend les rênes des ressources humaines de la Ville de Chancelade ; de même, après le départ à la retraite de Serge Cheyron, **Benjamin Tiemblo** a rejoint les services techniques de la Ville de Chancelade.



Le conseil de monsieur Plus

Comme chaque année pendant l'hiver, les services municipaux se mobilisent pour faire face aux chutes de températures en venant en aide aux plus vulnérables. **La Ville a mis en place son Plan communal de sauvegarde hivernale.** Ce dispositif peut être déclenché en fonction des nécessités pendant toute la période hivernale. Les services techniques municipaux sont mobilisables 7 jours sur 7 et 24 heures sur 24. Une permanence téléphonique est assurée en cas de fortes intempéries (accueil de la Mairie) et à la Police municipale au 05 53 07 91 00. Ceci posé, prenez soin de vous.



GROUPE TRAPY

DISTRIBUTION DE SOLUTIONS ÉLECTRIQUES PRO

Nous proposons notre expertise en : courant faible, domotique, génie climatique, photovoltaïque, énergies renouvelables éclairage, matériel industriel, câble et appareillage. Nous recherchons sans cesse les produits les plus innovants, des marques différenciantes pour satisfaire toujours plus les professionnels.

12-14 Boulevard de l'industrie
24430 - Marsac-sur-l'Isle

05 53 07 90 90
groupe-trapy.fr

Intermarché
SUPER



**Du lundi au samedi
de 8h 30 à 20h et
le dimanche de 9h à 12h 30**

CONTACT

Téléphone

05 53 04 80 10

www.intermarche.com

**Drive
Chancelade**

Votre agenda



VŒUX DE LA MUNICIPALITÉ

Vendredi 17 janvier, 18 h 30
Centre culturel & événementiel
suivis d'un buffet dinatoire



ZIGZAG



Edition : Ville de Chancelade - Hôtel de Ville - 2 avenue des Reynats - 24650 CHANCELADE - Tél. 05 53 07 91 00

Directeur de la publication : Pascal SERRE - Coordination éditoriale : Maryline RENAUD

Impression FANLAC - 31 route du Grand Mur - Planèze - 24190 - Neuvic-sur-l'Isle - Dépôt légal : Janvier 2025 - Tirage : 2 900 ex